

Circuit Février 1998

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC



du 30 janvier au 15 février 1998

Avis de convocation

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont convoqués à la prochaine assemblée mensuelle régulière du Club. Cette assemblée aura lieu le deuxième lundi du mois, soit le 9 février 1998. L'assemblée débutera à 19h30 à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec. Les personnes qui ne sont pas membres du Club sont également les bienvenues.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président directeur général.
2. Présentation des participants.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régulière du 12 janvier 1998.
5. Rapport du président directeur général.
6. Trésorerie.
7. Affaires nouvelles.
8. Conférence : Yvan Miville-Deschênes - Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le monde de l'aviation mais que vous n'avez jamais osé demander.
9. Clôture de l'assemblée.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

MOT DU PRÉSIDENT

Nous observons depuis plusieurs mois des comportements très regrettables sur les fréquences VHF de la région de Québec, notamment sur VE2RVD, qui nuisent aux communications des radioamateurs et qui donnent à la radio amateur une saveur « 27 Mhz » dont on pourrait bien se passer. Certains individus, radio amateurs ou non, prennent plaisir à produire des interférences qui nuisent aux bonnes communications et qui créent beaucoup d'irritation dans l'ensemble de la communauté radio amateur.

D'autres radioamateurs utilisent les fréquences radio pour vider leur trop-plein de frustration sur la communauté radio amateur en utilisant un vocabulaire grossier ou méprisant envers d'autres radioamateurs. Ces comportements cadrent plutôt mal avec la décence minimale dont devrait faire preuve toute personne le moins civilisée.

Évidemment, on n'en est pas rendu à devoir censurer les échanges qui se font sur les fréquences des répéteurs du CRAQ mais on peut certainement faire appel au sens du civisme, de la fraternité et de l'éthique pour souhaiter que ces pratiques cessent. Pour ce qui est des interférences volontaires, le CRAQ entend mettre tout en œuvre, avec la collaboration de tous, pour retracer ces individus et ne ménagera aucun effort pour solutionner ce problème. Déjà une équipe est à l'œuvre sous la coordination de Gilles VE2GC et, même si les résultats ne sont pas immédiats, il est certain que, tôt ou tard, les efforts combinés de tous et chacun permettront de mettre fin à ce problème.

Entre-temps, il me semble que la conduite à adopter par les radioamateurs consciencieux est d'ignorer ces individus et de toujours viser un haut niveau de qualité dans les échanges (QSO) et de respect élémentaire des interlocuteurs.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions pour mettre fin à ce fléau, n'hésitez pas à m'en faire part. Bonne radio amateur.

73

Gilles Lapierre VA2LG

va2lg@amsat.org

va2lg@ve2gpq

Club Radio Amateur de Québec inc.

Compte rendu de l'assemblée régulière mensuelle tenue le 12 janvier 1998.

Assemblée tenue à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec.

Ouverture de l'assemblée à 19h50 sous la présidence de Gilles Lapierre VA2LG.

1. Mot de bienvenue du président directeur général.

Gilles VA2LG souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Gilles présente l'ordre du jour publié dans l'édition de janvier 1998 de Circuit.

2. Présentation des participants.

À l'invitation du président de l'assemblée, les membres et invités présents se nomment et donnent leur indicatif d'appel à tour de rôle. Gilles invite les nouveaux radioamateurs à se présenter à nouveau. L'assemblée applaudit la dizaine de nouveaux radioamateurs qui ont obtenu leur certificat et leur licence après avoir suivi les cours de la session d'automne.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Guy VE2XTD propose l'adoption de l'ordre du jour. Jean-Claude VE2LJE seconde la proposition. **Adopté.**

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 8 décembre 1998.

Le compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 8 décembre 1997 a été publié dans l'édition de janvier de Circuit. Jacques VE2CJP souligne quelques erreurs causées à la mise en page du document. À l'item 2, le texte devrait se lire comme suit : « À l'invitation du président de l'assemblée, les membres et invités présents se nomment et donnent leur indicatif d'appel à tour de rôle ». À l'item 3, les deux premières lignes doivent être supprimées. Le texte commence par « André VE2HUO ». À l'item 5, la dernière phrase de l'avant-dernier paragraphe devrait se lire comme suit : « Le logiciel sera gratuit et disponible pour tous les radioamateurs ». La deuxième phrase du dernier paragraphe de l'item 5 devrait aussi se

lire comme suit : « Il y aurait des rumeurs à l'effet que Industrie Canada abandonnerait la gestion des licences ». Pierre VE2KJR propose l'adoption du compte rendu, tel que modifié. Jean-Émile VE2XZT seconde la proposition. **Adopté.**

5. Rapport du président directeur général.

Avant d'entreprendre son rapport, Gilles VA2LG laisse la parole à Lucien VE2LDE qui donnera quelques détails sur la participation du réseau d'urgence lors des pannes électriques causées par le verglas.

Lucien indique que le réseau d'urgence a répondu à l'appel du Ministère de la Sécurité publique et a fourni des services de communication dans les régions de Montréal, de Sherbrooke et de l'Outaouais. Au début des événements, au moment pendant lequel les réseaux usuels de communication ont été perturbés, près de 200 radioamateurs étaient actifs à chaque période de huit heures. Ce niveau de bénévoles a été maintenu les 9, 10 et 11 janvier. Les activités sont maintenant dans une deuxième phase où moins de personnes sont requises.

Lucien profite de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel de son prédécesseur au poste de coordonnateur du réseau d'urgence RAQI, Jules VA2JG. Il lui remet un exemplaire laminé de la photo de Jules paraissant en première page de l'édition octobre-novembre 1997 de la revue Radioamateur du Québec.

Gilles VA2LG, pour le premier point de son rapport, fait lecture d'un communiqué de RAQI aux présidents des clubs concernant l'arrêt du processus de délégation de la gestion des licences. Ce texte annonce aussi certaines pistes de ce qui serait la future politique de gestion des licences par Industrie Canada. L'indicatif d'appel serait relié au certificat. Le premier indicatif serait gratuit et attribué par un examinateur délégué. Les autres indicatifs seraient en vente, selon des modalités à déterminer.

Gilles voudrait féliciter Michel VE2WP pour son rôle particulier lors des réseaux de Noël, de même que Robert VE2GNQ, qui a coordonné ces activités. Puisque Michel et Robert sont absents, les remerciements leur seront transmis officiellement à une prochaine assemblée mensuelle.

Du côté du projet d'édition électronique de Circuit, les premiers essais avec le logiciel Acrobat semblent prometteurs. Il reste à trouver la formule et les outils pour limiter la distribution aux seuls membres. Gilles invite les

personnes qui auraient une expertise en ce domaine à se manifester.

Le dernier point que Gilles souhaite aborder touche les interférences. Avec l'accord de l'assemblée, Gilles suspend ici son rapport et le reprendra après les items 6 et 7.

6. Trésorerie.

Diane VA2GDA réfère au Circuit de décembre pour ceux et celles qui voudraient les détails de la situation financière. Il y a un montant de 9385,63 \$ en caisse et la contribution de certains commanditaires reste à venir. Le Club compte 224 membres à ce jour.

7. Affaires nouvelles.

Jean-Pierre VE2ZAB mentionne que 19 radioamateurs ont participé à l'Opération Nez-Rouge le 19 décembre et ont effectué 94 transports dans la soirée. Jean-Pierre ajoute aussi qu'il devrait recevoir une lettre de la Croix-Rouge concernant notre récente participation à leur activité de financement. Cette lettre sera publiée dans Circuit.

Gaëtan VE2WAS indique qu'il manque encore 25 à 30 radioamateurs pour la journée de la Bougie du Carnaval. Il annonce aussi quelques nouveautés et activités de l'édition 1998 (palais du Bonhomme de type médiéval, nouveaux personnages, village autochtone à Place Desjardins, Raid des braves (motoneiges), défilés, Rallye de Québec (13-14 février), Grand Prix auto sur glace, traversée du pont de glace, etc.).

Gilles VA2CG est chargé, au Carnaval, de deux activités : la Grande virée, le 31 janvier et la Course de tacots Normandin, le 7 février. Des bénévoles sont requis pour ces deux activités.

André VA2PAM coordonne la participation des radioamateurs au Rallye de Québec, les 13 et 14 février. Il faudra environ 25 radioamateurs pour ce rallye dont les étapes toucheront cette année le territoire de la région de Québec et de Portneuf.

André présente aussi une proposition de RAQI à l'effet d'organiser une activité pour l'ensemble des radioamateurs du Québec. Le concept de chasse à l'émetteur a été donné en exemple. RAQI attend les propositions des clubs jusqu'au 2 février et devrait rendre une décision le 22 février. Les tâches reliées à l'organisation seraient partagées avec RAQI

et les clubs conserveraient d'éventuels bénéfices financiers de l'activité. Pierre VE2KJR ajoute qu'il s'agit d'une très belle occasion d'assurer un rayonnement au CRAQ. Gilles VA2LG demande à Jean-Émile VE2XZT si l'ARES avait l'intention de s'impliquer dans un tel dossier. Jean-Émile indique que l'ARES n'a pas discuté de la question, mais qu'on pourrait le faire à leur assemblée du vendredi 16 janvier. Gilles invite les personnes intéressées à préparer une proposition à RAQI à le joindre à la pause. Si un comité en ce sens est formé dans la semaine, le CRAQ pourrait présenter une proposition à RAQI, éventuellement une proposition conjointe avec l'ARES.

Par ailleurs, André VA2PAM souligne qu'il serait déjà temps de former un comité pour l'organisation du Field Day 1998.

Yves VE2YDO fait part des statistiques transmises par Robert VE2GNQ sur la participation au réseau VE2CQ.

5. Rapport du président directeur général (suite).

Gilles VA2LG fait part d'un sérieux problème d'interférence volontaire depuis plusieurs mois, qui semble encore s'amplifier depuis quelques semaines. Il ne faut pas considérer qu'il s'agit du problème de quelques individus. Tout le monde est concerné, puisque tous entendent ces propos désagréables et bruits insolites et que, par ailleurs, ce genre d'opération contrevient à la loi et à la réglementation régissant la radio amateur.

Les individus responsables de cette situation comptent ceux qui produisent les interférences, aussi bien que ceux qui les causent ou les provoquent. Le Conseil d'administration du CRAQ veut régler ce problème et demande ce que les gens de l'assemblée peuvent faire pour contribuer à trouver une ou des solutions. Le Conseil d'administration supportera les initiatives pour identifier les responsables et régler le problème.

François VE2FCQ suggère d'opérer plus souvent en direct et d'écouter davantage en direct. Il offre de prêter un système Sure-Lock, qui permet d'identifier les particularités du signal de chaque appareil, si quelqu'un veut se charger de son opération.

Gaëtan VE2GHO propose d'utiliser une méthode qui a donné de bons résultats par le passé, soit la triangulation grâce au rapport de signal provenant de personnes qui possèdent des antennes directionnelles.

Gilles VE2GC affirme qu'il est nécessaire de se donner un plan d'action, de vérifier les méthodes employées par d'autres organisations en pareil cas.

Jean-Pierre VE2GDA mentionne qu'il faut envisager deux étapes, soit de localiser la source des interférences et, ensuite, de prendre les mesures pour que cessent ces interférences.

Gaétan VE2GHO demande si on ne peut pas obtenir la collaboration d'Industrie Canada en pareille situation. Jules VA2JG indique qu'un tel problème a déjà eu lieu dans la région de Montréal et qu'il ne faut pas compter sur Industrie Canada pour nous aider. Leur démarche n'irait pas plus loin qu'une lettre au contrevenant.

L'assemblée s'anime dans une discussion où on semble relier tous ces problèmes au fait que quelques radioamateurs, bien identifiés, provoquent les événements. Gilles VA2LG demande si l'assemblée serait prête à voter une résolution déclarant ces individus indésirables et indiquant qu'ils ne sont pas les bienvenus sur nos répétitrices. Quelques personnes seulement seraient disposées à procéder à ce vote.

Gilles VA2LG suggère donc la formation d'un comité technique pour tenter d'identifier des solutions. Après discussion, il désigne Gilles VE2GC pour coordonner ce comité, qui accepte volontiers.

8. Conférence.

Note du secrétaire : Nous devons présenter les vidéos enregistrés par Roch VE2EBH et Gilles VE2GC concernant des activités de télévision amateur. Malheureusement, l'équipement (vidéo et moniteur) réservé à cette fin n'était pas disponible. Cette séance est reportée à plus tard.

9. Clôture de l'assemblée.

André VE2PAM propose la levée de l'assemblée. Diane VA2GDA seconde la proposition. **Adopté.**

L'assemblée est levée à 21h30.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

Nouveaux Radioamateurs

Les cours qui sont offerts par le CRAQ ont permis de recevoir de nouvelles personnes au certificat de radio, compétence de base. Également et parallèlement à cette activité, des séances d'examens sont offertes à tous les troisièmes dimanches et deuxièmes mardis du mois. Le CRAQ offre la possibilité de subir différents types d'examens.

En effet les étudiants, inscrits aux cours du CRAQ ou non, peuvent subir l'examen pour obtenir le certificat de base, la compétence supérieure ou la compétence morse 5 et 12 mots à la minute.

C'est avec plaisir que nous annonçons que les radioamateurs suivants ont réussi l'examen de compétence de base.

Nom	Indicatif
Jean-Yves Gagnon	VA2JYF
Louis	VE2NZR
Claude	VE2KEQ
Louis	VE2KJA
Mario	VA2MPA
Louise	VA2COH
Claude	VA2CAT
André	VA2AVN
Christian	VE2CPF
André	VA2ACE
Stéphane	VA2ASB
André	VA2MTJ
Steve	VE2KSR
Claude	VA2EPM
Jason Lee	Jean-Philippe
Jonathan Morency	Dominic Guay (supérieure)
Martin Gagnon	Steve Leclerc
Yves Gamache	Steve Adams
Louis Beaulieu	Simon Dufour (supérieure)
Philippe Gauvin	Serge Omer
Christian Dufour	Christian Vigneault
Simon Dufour	Jasmin Bélanger
Dominique Gaudin	Bernard Sirois
Pierre Thibault	Vincent Guilbault
Michel Landry	Sébastien Gravel

Félicitations à tous ces radioamateurs, nouveaux et anciens.

73

de la part du Diane VA2GDA et Jean-Pierre VE2GDA.

L'ÉQUIPE DU RÉSEAU QUOTIDIEN TIENT À SOULIGNER LEUR GRANDE APPRÉCIATION POUR L'EXCELLENTE PARTICIPATION DU PÈRE NOËL PERSONNALISÉ CETTE ANNÉE PAR MICHEL VE2WP, QUI A AMICALEMENT ACCEPTÉ DE JOUER CE RÔLE TRÈS IMPORTANT POUR LES PETITS ENFANTS DES RADIO-AMATEURS DE LA RÉGION DE QUÉBEC. EN MON NOM ET AU NOM DE TOUTE L'ÉQUIPE NOUS TE REMERCIONS BEAUCOUP MICHEL POUR AVOIR ÉTÉ COMPLICE AVEC NOUS, CAR TU AS RÉUSSI À FAIRE DE CETTE ACTIVITÉ, UN SUCCÈS SUR VE2RVD.

ROBERT VE2GNQ
RESPONSABLE DU RÉSEAU VE2CQ

MESUREZ VOS CONNAISSANCES – LA MINUTE DE VÉRITÉ

Je vous proposais le mois dernier de mesurer vos connaissances en matière de radio amateur. Voici donc maintenant les réponses à ce petit questionnaire.

- 1) Un "**Certificat supérieur**" vous donnera le droit d'exploiter votre station.
(cocher une seule bonne réponse)
- | | |
|------------------------|----------------|
| a () sur le 80 mètres | e () a et h |
| b () sur le 40 mètres | f (x) aucune |
- de ces réponses
- | | |
|------------------------|------------------|
| c () sur le 20 mètres | g () toutes ces |
| d () sur le 15 mètres | h () sur le 160 |
- mètres.

- 2) Un "**Certificat de base**" permet à son titulaire de pouvoir exploiter sa station sur : (entrer le nombre de bandes de fréquences)
19 bandes de fréquences.

- 3) Les canaux de la bande commerciale VHF (150 - 174 Mhz) sont espacés de 30 Khz. En se basant sur une approximation moyenne de 30 Khz par canal, combien pensez-vous que les radio-amateurs canadiens ont de canaux possibles en considérant l'ensemble de leurs bandes ?

- | |
|---|
| a () 625 canaux |
| b () 3 445 canaux |
| c () 32 500 canaux |
| d () 225 mille canaux |
| e (x) 806 mille canaux (les radioamateurs ont 24.197750 Ghz de spectre radio) |
| f () 1,62 million de canaux. |

- 4) Au Canada, combien y a-t-il de bandes allouées aux radioamateurs ?
28 bandes.

- 5) Industrie Canada considère qu'il y a officiellement **0** canaux dans la bande des 2 mètres. Ce sont les radioamateurs eux-mêmes qui gèrent ces fréquences.

- 6) Vous partez pour la Floride. Vous avez TOUTES les compétences requises vous donnant le droit d'exploiter votre station radio sur toutes les bandes au Canada. Aux, USA, vous choisissez la bande des 20 mètres pour passer votre trafic SSB au Canada. Sur cette bande, quelle est la fréquence où il ne vous sera pas permis de descendre plus bas en SSB ?

14.150 Mhz. Les États-Unis interdisent aux radioamateurs étrangers d'exploiter une station radio en utilisant des privilèges supérieurs à ceux de la classe « Extra », la plus haute classe des certificats américains.

- 7) Une antenne verticale de 5/8 de longueur d'onde a plus de gain qu'une antenne dipôle.
(x) Vrai (1.2 db) () Faux

8) En doublant la hauteur de votre tour de transmission, vous vous apercevez que la ligne coaxiale existante de 50 ohms, d'une longueur de 10 mètres, devra aussi être doublée. Identifiez le nouveau dispositif à mettre en place pour réajuster l'impédance de la ligne avec celle de l'émetteur.

- a () synthonisateur d'antenne ("Antenna tuner")
- b () adaptateur d'impédance ("Impedance matching box")
- c (x) aucun (doubler la longueur d'une ligne coaxiale ne change pas son impédance)
- d () un "Balun coil"
- e () impossible à re-synthoniser; il faudra installer une nouvelle ligne
- f () b ou d.

9) Une antenne de type dipôle rayonne au minimum :

- a (x) dans l'axe du fil d'antenne
- b () perpendiculairement au fil d'antenne.

10) Une antenne verticale peut être alimentée par un câble coaxial de type :

- a () RG8/U
- b () RG58/U
- c () RG59/U
- d (x) a ou b
- e () aucun de ces trois câbles.

11) On appelle "Station de radioamateur" :

- a () un ensemble de dispositifs techniques associés à des appareils radio amateur
- b () un ensemble d'appareils radio
- c (x) un lieu donné où sont situés des appareils radio (et non pas le radio amateur lui-même !)
- d () un émetteur-récepteur de base et/ou portatif.

12) Il y a 9 pays avec lesquels les communications radio amateur sont interdites; nommez-en trois.

Les pays interdits sont :

Angola (D2 - D3), Arabie Saoudite (HZ - 7Z), Éthiopie (ET), Ghana (9G), Iraq (YI), Myanmar (XZ), Ouganda (5X), Surinam (PZ), Zaïre (9Q).

Quelques pièges inoffensifs mais qui servent de « rafraîchissement » de la mémoire. Mais je suis certain que tous et toutes ont obtenu 100 %.

Réponses recueillies par Gilles VA2LG.

Croix-Rouge canadienne

Division du Québec

Québec, le 14 janvier 1998

Chers radios amateurs,

Au nom de tous les sinistrés pris en charge annuellement par la Croix-Rouge, nous aimerions vous remercier pour votre implication lors des « Blitz de sollicitation téléphonique », qui se sont déroulés du 6 octobre au 26 novembre 1997 et qui ont permis de récolter une somme de 10 000\$.

C'est grâce à votre collaboration que la Croix-Rouge peut poursuivre ses œuvres humanitaires auprès des gens qui vivent une situation où leur bien-être est en danger, que ce soit lors d'un tremblement de terre, d'une inondation ou d'un incendie, où des gens comme vous et moi se retrouvent démunis.

Merci à vous tous d'avoir participé bénévolement de façon remarquable malgré le vent, le froid et la neige.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter en ce début de nouvelle année, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Amicalement,

Marc Beaulé

Valérie Tremblay

Responsables des services
humanitaires et du financement

Ont participé à cette activité :

VA2 GDA	VA2 GTX	VA2 RC	VA2 SLP
VA2 TJM	VA2 YLE	VA2 YQB	VE2 AHP
VE2 FNX	VE2 GDA	VE2 GNN	VE2 JPB
VE2 JTZ	VE2 LJE	VE2 PHA	VE2 SIG
VE2 TDX	VE2 YBL	VE2 YSU	VE2 ZAB

Nous avons utilisé les répéteurs suivants :

VE2 RIG (146.880) et VE2 RGE (145.230).

Merci à tous,

Jean-Pierre, VE2 ZAB

Opération Nez rouge

Le 15 Janvier 1998

Monsieur Jean-Pierre Guay

CLUB DE RADIO AMATEUR DE QUÉBEC

C.P. 2341

Québec (Québec) G1K 7P5

Monsieur,

C'est par un remarquable succès qu'a pris fin la quatorzième campagne de l'*Opération Nez rouge* qui s'est tenue entre le 5 et le 31 décembre 1997.

Cette joyeuse activité sociale est venue en aide à 15 616 automobilistes responsables de la grande région de Québec qui ont choisi de *se laisser conduire par le bon sens* durant le temps des Fêtes. Elle a aussi été consacrée comme l'un des plaisirs de l'hiver par plus de 7 000 bénévoles.

Il va de soi que l'*Opération Nez rouge* est une activité de solidarité peu commune où commanditaires, bénévoles et partenaires unissent leurs efforts pour préserver des milliers de vies. Par son appui à notre cause, le **Club de radio amateur de Québec** a été un des piliers sur lesquels nous avons bâti la réussite de notre plus récente campagne. Une réussite qui se perpétue d'ailleurs, car tous ceux et celles que vous avez contribué à sensibiliser aux dangers

De la conduite avec les facultés affaiblies en collaborant à notre campagne continueront d'être des « ambassadeurs » du message de l'*Opération Nez rouge* tout au long de l'année.

Je désire vous remercier chaleureusement pour l'appui remarquable que vous avez accordé à la quatorzième édition de l'*Opération Nez rouge*. Que 1998 soit pour vous synonyme de paix, de santé et de bonheur !

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma gratitude.

JEAN-MARIE DE KONINK

Président-fondateur

Le soir du 19 décembre 1997, nous avons eu la participation de 24 amateurs qui ont travaillé dans 20 équipes. Ils ont effectués 94 transports. Nous avons eu des équipes composées de deux ou trois amateurs et plusieurs ont été jumelés avec des gens du Carnaval de Québec. Voici la liste des amateurs :

VA2 LRX	VE2 HXA	VE2 VBQ
VA2 BMX	VE2 FNX	
VE2 OIE	VE2 YBL	VE2 PHA
VA2 RC	VE2 AOY	
VE2 LYT	VE2 JDL	VE2 YSU
VE2 DAZ	VA2 VXY	
VE2 JHL	VE2 WAS	VA2 BL
VE2 LGE	VE2 PSO	
VA2 TL	VA2 LBV	VE2 QHA

De plus, des amateurs ont participé à l'*Opération Nez rouge* comme opérateur sur radios commerciaux et ils ont offert aux amateurs qui participaient à l'*Opération Nez rouge* les jeudis, vendredis et samedis la possibilité d'utiliser leurs équipements amateurs. Nous n'avons pas de statistiques sur les autres soirs d'opération. Tous ont apprécié le service offert par les amateurs.

Voici la liste des amateurs opérateurs des radios commerciaux :

VE2 QHA	VE2 JTZ	VE2 GNK
VE2 HUO	VA2 SLP	
VE2 PHA	VE2 ZAB	

Nous avons utilisé les répéteurs VE2 UX (147.180) et VE2 RHT (145.270).

Merci à vous tous,

Jean-Pierre VE2 ZAB



Avec la venue de la nouvelle neige, il est enfin temps de vous parler de la plus grande fête hivernale au monde soit le Carnaval de Québec, cette 43^e édition sera rempli de changement, il faudra donc s'y adapter. Depuis les débuts du Carnaval en 1954, les radioamateurs ont pris une grande place dans divers activités entourant cette fête de l'hiver. Les activités offerts à vous seront la journée de la Bougie et les 2 défilés de nuit et bien d'autres

La journée de la bougie aura lieu cette année le samedi 1^{er} février, tandis que les défilés auront lieu les samedis 8 et 15 février 1997...

Étant donné les nombreux changements au sein du Carnaval, j'aurais surement besoin de moins d'effectif pour la bougie et le nombre n'est pas déterminé. Pour ce qui a trait aux défilés j'aurai besoin de personnes pouvant marcher sur le long du parcours tout en étant à l'aise avec quelques responsabilités supplémentaires autres qu'aux communications radios, je vous en parlerai un peu plus lorsque j'aurai les détails. Vous pouvez me laisser votre inscription soit par Packet ou par téléphone le plus tôt possible, les places sont limitées et vous devez être disponible pour la journée complète pour la bougie ou/et les deux samedis pour les défilés...

Gaëtan Fortin

président radioamateur

Carnaval de Québec 1997

Packet : VE2WAS@VE2GPQ

Téléphone: 624-4366

CONFÉRENCE DE M. YVAN MIVILLE-DESCHÊNES

Ne manquez pas l'assemblée mensuelle du 9 février 1998. Notre conférencier, M. Yvan Miville-Deschênes est un expert reconnu dans le monde de l'aviation. Sa conférence portera sur « tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le monde de l'aviation et que vous n'avez jamais osé demander ».

Rapport Financier Du C.R.A.Q.

Au 31 décembre 1997

REVENUS	RÉEL	BUDGET	ÉCART
Adhésions	5 260,00 \$	7 500,00 \$	(2 240,00) \$
Articles promot.	173,00 \$	250,00 \$	(77,00) \$
Commanditaires	575,00 \$	1 800,00 \$	(1 225,00) \$
Cours de formations	1 380,00 \$	3 300,00 \$	(1 920,00) \$
Examens	280,00 \$	400,00 \$	(120,00) \$
Intérêts	1,56 \$	-	1,56 \$
Revenus autres	593,00 \$	-	593,00 \$
Total des revenus	8 262,56 \$	13 250,00 \$	(4 987,44) \$
DÉPENSES			
Archives		50,00 \$	(50,00) \$
Cotisations	120,00 \$	250,00 \$	(130,00) \$
Cours-dépenses	692,70 \$	1 400,00 \$	(707,30) \$
Dépenses autres	352,22 \$	250,00 \$	102,22 \$
Fourn.approv.	1 293,24 \$	800,00 \$	693,24 \$
Frais de caisse	41,35 \$	100,00 \$	(58,65) \$
Immobilisations	637,24 \$	2 000,00 \$	(1 362,76) \$
Impressions	566,97 \$	3 300,00 \$	(2 733,03) \$
Licences	31,00 \$	300,00 \$	(269,00) \$
Loyer	131,91 \$	200,00 \$	(68,09) \$
Poste	486,62 \$	2 000,00 \$	(1 513,38) \$
Publicité		200,00 \$	(200,00) \$
Réseau urgence	4,50 \$	200,00 \$	(195,50) \$
Serv. activités	248,44 \$	1 250,00 \$	(1 001,56) \$
Techniques	19,71 \$	500,00 \$	(480,29) \$
Téléphone	7,26 \$	150,00 \$	(142,74) \$
Transport		500,00 \$	(500,00) \$
Total des dépenses	4 633,16 \$	13 250,00 \$	(8 616,84) \$
Variation d'encaisse	3 629,40 \$		
Plus: encaisse - début	5 028,44 \$		
Encaisse fin du mois	8 657,84 \$		

Diane VA2GDA, trésorière